VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN FRIEDRICH.

NO 74,976, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

MARDI, LE 2 MAI 1905.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832-834 rue Commune—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13ième jour de mars et signé le 20ième jour de mars 1905, et aussi en vertu d'un ordre daté et signé le 24 mars 1905, homologuant les procédures d'une réunion de famille, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de grande valeur ci-après décrites, à savoir :

1° Superbe propriété commerciale No 1033 et 1035 rue du Canal, entre les rues Bourgogne et la rue Bourgogne, comprenant une bâtisse en briques à trois étages avec magasin, occupée par la "Parlor Shoe Store" et autres, contenant au rez-de-chaussée un grand magasin et subdivisée en environ 10 chambres au-dessus, le tout plus particulièrement décrit comme suit, à savoir :

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le numéro un dans l'îlet No 91, borné par les rues Canal, Bienvenue, Douane, maintenant Iberville et Bourgogne, sur un plan dressé par L. H. Pilié, annexé à un acte passé pardevant David L. Morton ancien notaire en cette ville, le 2 mai 1842. Lequel lot mesurant en mesure anglaise vingt six pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent trois pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, connu par les numéros municipaux 1033 et 1035 rue du Canal.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé par achat de Mme Josephine Adèle Livaudais, femme de Charles Laurent d'après un acte passé pardevant Abel Dreyfous ancien notaire en cette ville et daté le 16 août 1866. Le titre enregistré dans le Bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 90 folio 719.

Cette splendide propriété est située et dans ce temps sera le centre commercial de la Nouvelle-Orléans comme la ville augmentera en population et importance. La destinée du développement est à l'arrière de cette et de grande importance commerciaux, hôtels et autres constructions publiques se grouperont autour d'elle dans les changes. Elle est en face du Club Pickwick et à moins d'un pied du dépôt terminus du Friedrich et mérite bien l'attention du capitaliste qui veut de loin. Vente sujet au bail près présentement existant duquel est enregistré dans le bureau de l'enregistreur.

2° La résidence centrale moderne située et commode à 2 étages en bon couverte en ardoises avec dépendances et grand terrain No 120 rue Marais, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville construite retirée de la rue et contenant galeries sur le devant et dans le fond, grand vestibule, latrines et environ douze chambres avec dépendances à deux étages avec quatre chambres, hangars citernes, bâtiment etc. Le terrain est grande et contient de dimensions demandant de jouir de la vue et mesurant environ vingt cinq pieds trois pouces de face par cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit comme suit, à savoir :

A) Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le numéro dix de l'îlet No 7, borné par les rues Marais, Nord Liberté (autrefois Tremé), Iberville (autrefois Douane) et la rue du Canal, d'après un plan dressé par le défunt Joseph Pilié, voyer, le 20 juillet 1815, déposé en l'étude de Lucien Hermann ancien notaire, et lequel dit lot de terre mesurant cinquante deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Marais par cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH décédé par achat de Hermann L. Hanke d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 3 novembre 1847 et suivant.

(b) Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et faisant partie des communes en arrière de cette ville, désigné par le numéro neuf de l'îlet No 27 sur le plan dressé par Bougeron, ancien voyer de la municipalité No un, daté le 4 décembre 1838, déposé en l'étude de Félix De Armas ancien notaire en cette ville par acte daté le 3 janvier 1839 mesurant quarante deux pieds sept pouces quatre lignes de front à la rue Marais la même mesure sur la ligne du fond, et cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé par achat de Henry J. de A. Bonabel, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett ancien notaire en cette ville daté le 22 mars 1849. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 47 folio 649.

Cette résidence de choix est à une petite distance du tranchée du centre des affaires, théâtre amusements, etc. Les personnes cherchant un home agréable avec de grands terrains devraient être attirés par cette occasion.

3° La remise de résidence non située et de bon rapport en bon couverture en ardoises avec bâtisses à deux étages dans le fond et la résidence simple en briques Nos 117, 119, 121, 123 et 125 rue N. Liberté, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville contenant en tout, incluant les bâtisses dans le fond deux étages, environ 19 chambres cabinets garde robe etc. dans les cours sont des citernes hangars etc. Le terrain mesurant [illegible] pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit dans l'inventaire comme suit, à savoir :

Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville désignés par les numéros six sept et huit de l'îlet No 27 sur un plan dressé par Bougeron, alors voyer le 4 décembre 1838 et annexé pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Félix de Armas, alors un notaire, le 1er janvier 1839, lesdits lots de terre, mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Nord Liberté (autrefois rue Tremé) par soixante douze pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, connus par les Nos Municipaux 117, 119, 121, 123 et 125 rue Nord Liberté.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich, décédé, par achat de Benjamin Roach, d'après un acte passé par devant Joseph Cavillier, ancien notaire en cette ville le 15 octobre 1869. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 97, folio 237.

Etant près du centre même de la ville, à proximité de la rue du Canal ces résidences sont toujours louées et ont une grande valeur spéculative.

4° La propriété de résidence et magasin en briques à deux étages, centralement située, Nos 938 942 rue Conti à l'encoignure de la rue Bourgogne, avec une bâtisse contiguë à deux étages en briques dans le fond, No 328 rue Bourgogne, servant de restaurant, résidences adjacentes et détachée, sur la rue Bourgogne, contenant en tout, magasin sur l'encoignure et environ 15 chambres dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé et se trouvant dans cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Barracade et Conti, mesurant en mesure américaine trente trois pieds deux pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de cent vingt neuf pieds dix pouces entre lignes parallèles, connu par les Nos municipaux 938-942 rue Conti et 328 rue Bourgogne.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH décédé par achat de Joseph Antoine Rodrigue, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville daté le 26 sept. 1845 et enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 49 folio 190.

Aucune situation en cette ville n'a plus de merveilleux avenir que cette propriété étant près de la manufacture de chaussures de Mongeotte, consumers Ice & Plant, le Young Men's Gymnasium Club et le Théâtre Lyric, qui ne doivent obtenir une grande valeur dans peu de temps.

5° La résidence simple et magasin en bois couvert en ardoises No 240 rue Miro à l'encoignure de la rue Palmyre, contenant magasin et quatre chambres, cour dans le fond, hangars, etc. plus complètement décrit, comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés et se trouvant dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Miro, Gasquet ou Cleveland, et Galvez désigné par le numéro un sur un devis ou plan dudit lot de terre et autres fait par Reisenstein, ancien architecte, et annexé à un acte de vente à Eugène King, passé pardevant Michael Gernon ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1882, d'après lequel dit devis ledit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Miro sur une profondeur et façade de cent sept pieds six pouces à la rue Palmyre et entre lignes parallèles, connu par le No municipal 240 rue Miro.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé, par achat de Denis Mullen d'après un acte passé pardevant James J. Wolfe, notaire en cette ville, le 26 avril 1893. Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse, dans le livre 145 folio 299.

Cette propriété de choix est dans un district populeux et est certaine d'une augmentation constante de valeur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur en des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant sept (7 0/0) pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au payement final, cinq (5 0/0) pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection sur le billet ou les billets. La propriété devant être conservée assurée et la police ou les polices ci-dessus devant être transférées au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1905, s'il y en a de dues ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication l'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer dix (10 0/0) pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

THOMPSON B. WALKER,
Avocat.
Chambre 413 bâtisse Hennen
5 mars—26—avril 2, 9, 16, 23, 30 à dates

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

ÉDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris :

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris :

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris :

- Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

PLACHERS, ATTENTION!

Cottage Simple et Bâtisses dans le Frais No 2518 rue Erato, entre Rousseau et Feret.

Cottage Double, Nos 1323 et 1325 rue Magnolia, entre Erato et Thalie.

Cottage Double, Nos 2305 et 2307 rue Erato entre Liberté et Howard.

Succession de Jean Ryan.

No 75,285—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK Encanteur—Bureau 624 rue Commune—JEUDI, le 27 avril 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, la vente et clôture de la Cour ouverte le 22 mars 1905 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Thalie, Feret et Locust, désigné par le numéro 13 sur un plan dressé par Hedin & Schwiebaum voyers daté le 18 mai 1854 et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 182, ledit lot mesurant vingt six pieds, sept pouces et deux lignes de face à la rue Erato sur cent vingt neuf pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété a été acquise par le dit vendeur par achat de Mme Mary Foote et al. d'après un acte passé pardevant Jas Fahey, ancien notaire en cette ville, le 6 août 1894, enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 154, folio 602.

Les améliorations consistant en un cottage simple connu comme 2518 rue Erato contenant 2 chambres avec bâtisse dans le fond contenant 7 chambres.

2° Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le premier district de cette ville, étant le No trois dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Magnolia, maintenant Magnolia et rue Clara, sur un plan du premier district de cette ville, enregistré dans l'Hôtel de Ville dans cette ville. Ledit lot mesurant trente deux pieds de face à ladite rue Magnolia (autrefois rue Magnolia) sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt cinq pieds sept pouces et deux lignes, mesure américaine, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Ladite propriété a été acquise par ledit vendeur par achat de Mme Madeline Fletschinger, par un acte passé pardevant Thomas J. Beck, ancien notaire en cette ville, sous la date du 12me jour de décembre 1870.

Les améliorations consistant en un cottage double comme les Nos 1323 et 1325 rue Magnolia, contenant 3 chambres, cuisine, etc., de chaque coté.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Clio, Liberté et Howard, désigné comme lot No "un" de l'îlet No "onze" sur un plan par C. A. Hedin, architecte daté le 21 avril 1861, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire comme plan No 62 et mesurant trente trois pieds trois pouces de face à la rue Erato trente trois pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de cent trois pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne la plus près de la rue Liberté, et cent neuf pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne du lot No deux. Etant la même propriété qui fut acquise par le dit vendeur par achat de la Mutual Building and Homestead Association d'après un acte passé pardevant Joe H. Taylor, notaire le 15 janvier 1889, dûment enregistré dans le bureau des transferts, livre 100 folio 242.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 2305 et 2307 rue Erato, contenant 3 chambres, cuisine, etc., de chaque coté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an, ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer ci-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1905 l'acquéreur devant aussi payer pour les actes de vente lui transférant la propriété parde vers Geo. Montgomery, notaire.

Herbert M. Ansley, avocat.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 26 27

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mineure En. individuellement et comme exécuteur etc., vs Joseph Ko. et al. Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 75,508.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A, daté le 3 avril 1905 et adressé à Will. J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 2 mai 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Prytania, Berlioz (autrefois St. Patrick) et Sud Rampart (autrefois St. Denis), désigné par le numéro [illegible] d'après un plan par A. Knell daté le 13 décembre 1850, déposé en l'étude de John T. Cullen, ancien notaire comme plan No 6 du livre des plans. Notant et mesurant d'après ledit plan, 30 pieds de face à la rue Philip par une profondeur de la dite rue Philip à une allée commune au dit lot et autres de 80 pieds 8 pouces et 9 lignes, et à une façade de 30 pieds, sur ladite allée commune No 2006 rue Philip.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois contenant quatre chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et tenant les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905 payer pour l'acte de vente ci-dessus en plus de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stanis, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de la vente.

Geo. J. Ontermeyer, avocat du demandeur.
Henriques & Dunn, avocats des défendeurs.
WILL. J. MORGAN,
Encanteur
331 rue Carondelet.
9 avril—9 16 23 30—mai 7 9

Succession de Dominique Keis.

No 75,623—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A. l'Hon. T. C. W. Ellis, siégeant, signé et daté le 30 mars 1905 et adressé à WILL. J. MORGAN Encanteur, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 2 mai 1905, à midi. Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres Royale, Marigny et Mandeville, le dessin désigné comme le lot No 21 de l'îlet No 151 par le plan de A. de Armas, ancien notaire, un autre de cela est désigné par le No 1, de l'îlet 151 par un plan de L. Pilié, voyer daté le 3 mai 1844, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et un autre de cela étant une partie de terre étant une portion du fond d'une plus grande portion de terre, acheté par Auguste Boning de François Lacroix, et mesurant comme suit, à savoir :

Le lot No 21 mesurant en mesure américaine trente et un (31) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue de Chartres sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes de profondeur. Le lot No 1 mesurant vingt six (26) pieds neuf (9) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Marigny surcent cinquante cinq (155) pieds dix (10) pouces de profondeur, la portion de terre est située à une distance de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Marigny, et à une distance de quatre vingt douze (92) pieds six (6) pouces de la rue de Chartres et mesurant trente (30) pieds sur les côtés parallèles aux rues Royale et Chartres, et trente cinq (35) pieds quatre (4) pouces et six (6) lignes sur les côtés parallèles aux rues Marigny et Mandeville.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Walter L. Gleason avocat
WILL. J. MORGAN Encanteur
331 rue Carondelet
2 avril—2 9 16 23 30—mai 7

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Soigneusement Livrées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983 à Algier, au Dry Dock. Phone 384
Bureau en Ville
Rue Carondelet 315.
PHONE 576.
15sept—1[illegible] mar, ven

Sam. H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de S. M. Kane
No 78 276—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E

PAR SAM. H. STERN, Encanteur—En vertu d'un ordre daté le 20 mars 1905 signé par l'Hon. Fred. D. King juge de la Division B je vendrai, MARDI, le 12 avril à 11 heures a.m. aux Nos 344 346 rue Baronne. Un lot de terre et comptant. Comptant.

SAM. H. STERN, Encanteur.
2 avr—2 9 12

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI le 11e avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 5 avril 1905 dans l'affaire de la succession de Théodule Etienne, No 75,674 signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot avec améliorations dans le 3me District, lot borné par les rues Royale, Lizard, Dauphine et la propriété appartenant autrefois à Mme veuve Hermerroux, désigné par le No 4 et mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Lizard sur 80 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1905, et l'acte de vente pardevant Fred Zengel, et déposer 20 0/0 au moment de la vente.

JAS. A. BRENNAN, Encanteur.
avril—6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres de Valeur dans la Paroisse St-Tammany, Lne.

Avec Jolis Cottages et Dépendances,

Contenant tous les confortes d'une maison de campagne.

Cette propriété est convenable comme sites pour hotel, residence ou maison de santé, et est située sur la rive de la pure et saine

Rivière Tchefuncte,

Et est seulement à quelques minutes de promenade en voiture du centre des affaires.

Une rare occasion pour placement ou spéculation.

Vente pour régler la succession de Théodore Ralph No 73,961, Division A.

MARDI, le 9 mai 1905 à midi, il sera vendu à l'enchère Publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans l'affaire de la susdite succession en vertu d'un ordre daté et signé le 16 mars 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite à savoir :

TERRE DANS LA PAROISSE DE ST TAMMANY.

1° Les lots Nos un, deux et trois comme il sont désignés sur un plan annexé à acte d'achat de Geo. Lee de John C. Peterson, avec bornes enregistrées. Commençant à un arbre de cyprès sur la rive sud de l'embouchure du Bayou Shipyard et courant N. 85 30, E 4, 60 chas de la S. 58, 30, E 9, 50 chas à un arbre de pin de la N. 46 45 E. 237 chas de la N 69 E 12 51 chas de la No 50, E 2, 75 chas de la N 58 30 O 6.68 chas à un poteau marqué 1 de la S 64, E. 12.25 chas de la N 10 O 12, 67 1/2 chas de la S 36 30, O. 17 80 chas, à l'endroit du commencement. Les ci-dessus courses et distances étant les frontières extérieures des trois lots contenant 20.42/100 acres.

2° Commençant à un arbre de pin sur la rive de la rivière Tchefuncte, et de là courant S. 25, E. 700 chas, à un poteau de la S 58, 30 E. 7.00 chas de la S. 45, O 1577 chas à un poteau sur la ligne de la frontière de Young De la N 10 Ouest 20 chas à un arbre de pin sur la rive de la rivière, de la N. 55 E. le long de la rive de la rivière à l'endroit du commencement et contenant 8 acres plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° 4 92/100 acres faisant face à la rivière Tchefuncte, connu comme l'étendue de terre de Parant, commençant à la façade de la rivière à un poteau marque K et courant nord 26, O. 3 50 chas à un poteau marqué 1 de la sud 65, E. P. 25 chas, à un arbre de pin, le tout sur le coté Baily de la S. 10 O. 7, 00 chas à la terre Ragnas, suivant sa ligne jusqu'à ses terminaisons sur la rivière contiguë. Etant acquise de J. Ragnas, enregistré dans le livre T, folio 208.

Conditions Une moitié en plus comptant, la balance s'il y en a, en un an et deux ans, 8 0/0 d'intérêt, les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur un dépôt de dix pour cent au moment de la vente

Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur
6 avril—6 9 16 23 30—mai 7 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District.

J. Vic Leclerc vs Theodor Mayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 75 532—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet No 726 borné par les rues Commune, D'Hémécourt, Union, Cortez et Télémachus, désigné comme lot No 9 sur un plan dressé par L. Reisenstein daté le 16 mars 1888, déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire, et mesurant, d'après ledit plan, trente quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Télémachus sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles J. Théard, avocat pour le plaignant
17 mars—17 24 31—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 1041 Tchoupitoulas, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

Henry Camors vs William Gerchow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 72,338—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annunciation, Calliope (autrefois Louisa) et Poeyfarré, désigné comme lot No quatre sur un plan fait par E. Gethiel, architecte, le vingt cinquième jour d'avril 1856, déposé en l'étude de Selim Maguer, notaire en cette ville, comme plan No sept, lequel lot mesure quinze pieds, trois pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond, et soixante seize pieds, dix pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, avec l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots, laquelle allée s'ouvre sur la rue Calliope (autrefois Louisa) et mesure trois pieds sept pouces de largeur jusqu'au fond du lot No quatre, et de là quatre pieds, quatre pouces de largeur jusqu'au fond du lot No huit d'après ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le plaignant.
17mars—17 24 31—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant le No municipal 635 rue Lopez entre les rues Commune et Gravier

Eureka Homestead Society vs George T. Gerbon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,551—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 644, borné par les rues Communes, Gravier, Lopez et Rendon, ledit lot est désigné par le No 31 sur un plan fait par Castaing et Celles, architectes, daté le 20 mars 1866 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenue, ancien notaire en cette ville, et ledit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds onze pouces de face à la rue Lopez sur cent cinquante-six pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant
17 mars—17 24 31—avril 7 14 20